

15 février 2008 – Engagement national pour l'emploi des jeunes des quartiers - Discours de C. Lagarde - Bercy

Madame le Ministre, chère Fadela,
Madame la Présidente, chère Laurence Parisot,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprise,
Jeunes gens,

Je suis très heureuse aujourd'hui de vous accueillir aujourd'hui à Bercy. Certains d'entre vous connaissent bien ces lieux ; d'autres les découvrent pour la première fois. J'espère que les premiers sauront convaincre les seconds qu'un ministère comme celui-ci n'est pas un grand paquebot désert, et se met au service du pays tout entier, et que les seconds pourront rappeler aux premiers leurs années de jeunesse, pleines d'inquiétude et d'espoir, d'illusions et de découvertes. Je souhaite la bienvenue aux 70 jeunes qui nous viennent des quatre coins de l'Île-de-France : du lycée Jean-Zay, des établissements qui coopèrent avec l'Essec, des écoles de la deuxième chance, ou de l'EPIDE de Pontoise, pour n'en citer que quelques-uns.

I. La mise à l'écart injuste de nos quartiers

Les journaux télévisés nous montrent souvent ce qui va mal. Ils risqueraient parfois de nous faire oublier que la France est un pays riche, un pays confiant dans l'avenir, un pays où l'on fait de bonnes affaires.

Un pays riche : nous sommes redevenus la cinquième puissance économique du monde, et nous avons encore devant nous un formidable potentiel de croissance, dont les réformes en cours nous permettront de mieux profiter.

Un pays confiant dans l'avenir : nous avons un des meilleurs, sinon le meilleur, taux de fécondité de l'Union européenne, avec 1,95 enfant par femme en moyenne. Des gens qui veulent avoir des enfants, qui veulent fonder une famille, ce sont des gens qui croient au bonheur.

Un pays où l'on fait de bonnes affaires : nos entrepreneurs ont le moral, si j'en crois l'indicateur du climat des affaires dans l'industrie, proche de son plus haut niveau depuis 2001.

Et l'édition 2008 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, qui nous est traditionnellement défavorable (la France remonte timidement cette année de la 35^{ème} à la 31^e place), reconnaît nos bonnes performances pour ce qui est de « monter son entreprise » (12^e place).

Mais on a parfois l'impression que la croissance s'arrête au pied des barres HLM. Notre dynamisme économique, incontestable, semble avoir oublié des milliers de quartiers, de cités, qui restent comme des zones d'ombre sur la carte de France, et où habite pourtant près de 10% de la population française. Ces zones d'ombre, nous voulons aujourd'hui leur redonner du soleil. Il n'y a aucune raison que les quartiers dits sensibles ne redeviennent pas, pour emprunter l'expression du Président de la République, « des quartiers populaires où il fait bon vivre ».

II. Le volet emploi de la dynamique « Espoir Banlieue »

Pour cela, Nicolas Sarkozy a présenté le 8 février dernier les grandes lignes du mouvement « Espoir Banlieue ». Fadela Amara vous en parlera plus longuement. En tant que ministre de l'Économie, des finances et de l'emploi, je suis plus particulièrement chargée des mesures qui ont trait à l'emploi. Car il ne sert à rien de planter des fleurs ou d'organiser des ateliers théâtre dans les quartiers si près de la moitié des jeunes restent au chômage, à ne pas savoir comment remplir leurs journées. Un projet professionnel, c'est aussi un projet de vie. Un emploi, ce n'est pas seulement l'assurance d'un revenu fixe ; c'est aussi une place dans la société et une dignité quotidienne. C'est pouvoir répondre sans embarras à une question naturelle : « et toi, tu fais quoi ? »

Nous ne gagnerons cette bataille de l'emploi que si chacun décide de prendre de bonnes habitudes : les entreprises doivent s'interdire fermement toute discrimination sur la couleur de peau, le nom ou l'adresse ; et les jeunes de leur côté doivent comprendre que « le travail est un trésor », comme disait La Fontaine. Une grande économie comme l'économie française ne peut se permettre de laisser tant de talents et d'énergie sur le bord de la route. S'il m'est arrivé de citer du rap devant l'Assemblée nationale, ce n'est pas parce que j'en écoute tous les soirs ; c'est parce que je sais qu'il reflète la vitalité inouïe qui existe dans les quartiers, et qui reste trop peu ou trop mal inexploitée.

Ce que j'ai vu ces derniers mois, depuis que je suis ministre de l'Économie, des finances et de l'emploi, me donne bon espoir. A Villeneuve-la-Garenne, aux Mureaux ou à Nanterre, j'ai visité des entreprises florissantes, que ce soient des PME ou des grands groupes comme Vinci, qui embauchaient des jeunes venus des cités. A l'EPIDE de Pontoise il y a quinze jours, j'ai vu comment d'autres jeunes avaient décidé de reprendre pied dans leur existence : je suis ravie de les retrouver aujourd'hui, car je suis certaine qu'ils constitueront la main-d'œuvre de demain, dont la France a tant besoin. Et je sais combien de nombreux jeunes des quartiers s'investissent dans leurs études, en classe préparatoire ou à l'Université. Ils aspirent comme tous les autres étudiants, souvent mieux que d'autres étudiants, à donner le meilleur d'eux-mêmes pour réussir leur vie et réaliser leurs ambitions. Le dynamisme de tous ces jeunes est la meilleure réponse à la fausse compassion des bien-pensants. Ils nous prouvent que la volonté peut vaincre tous les obstacles.

Je remettrai la semaine prochaine la Légion d'honneur à Éric Revel, docteur en sciences économiques et rédacteur en chef sur LCI. Aujourd'hui couvert d'honneurs, Éric Revel a grandi dans la cité des Fontenelles à Nanterre. Son livre *En quel honneur ?*, il l'a écrit pour « les enfants de la banlieue qui ont tous des rêves accrochés au bord du cœur et qui veulent les réaliser ». Pour leur montrer qu'à cœur vaillant, rien n'est impossible.

Le Président de la République a fixé un objectif à l'action de l'État : trouver un emploi à plus de 100 000 jeunes dans les quartiers d'ici trois ans. Il s'agit de trouver 100. 000 adaptés à chaque situation. Nous disposons pour cela des outils du plan de cohésion sociale : CIVIS, CIE, CAE, accompagnement renforcé pour les jeunes diplômés, mais nous disposerons prochainement aussi de nouveaux outils que le Président de la République a évoqué le 8 février : contrat d'autonomie, aide simplifiée et renforcée à la création d'entreprise. Je vous rappelle que le Président de la République souhaite que la réforme de la formation professionnelle pour laquelle j'engage dans les semaines prochaines des travaux de concertation prenne mieux en compte les besoins des jeunes sans qualification.

Cette action ne peut réussir sans l'action de tous : entreprises, service public de l'emploi, associations, élus locaux et bien sûr jeunes eux-mêmes. C'est le sens de votre présence aujourd'hui dans votre diversité : je salue les dirigeants de grandes entreprises qui veulent attester de leur volonté de progresser dans cette voix, des élus, et notamment des parlementaires, les élus des collectivités locales qui agissent sur le terrain et

soutiennent notamment les missions locales, les associations ou fondations d'entreprises qui agissent dans le champ de l'insertion professionnelle, les associations d'insertion, les associations de quartiers, des agents publics impliqués dans la politique de l'emploi et de la ville.

Nous avons beaucoup travaillé avec Fadela Amara et ses équipes. Nous avons déjà organisé plusieurs tables rondes avec Fadela Amara durant l'automne dernier pour faire le point avec les chefs d'entreprise et les différents acteurs concernés. Un certain nombre de mesures vont être prises, telles qu'un programme de mobilisation des services de l'État ou la mise en place d'un contrat d'autonomie.

Aujourd'hui, j'aimerais vous parler de l'Engagement national que nous nous apprêtons à signer avec une trentaine de chefs d'entreprise. C'est un enjeu national pour la jeunesse de notre pays dont une part importante habite ces quartiers. C'est également un enjeu pour notre économie. Il s'agit en effet des dizaines de milliers d'emplois que les entreprises vont proposer aux jeunes des quartiers.

III. L'Engagement national pour l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers

Vous connaissez tous le contenu de cet Engagement, basé sur le volontariat des entreprises. Celles-ci s'engagent non seulement à imposer de manière stricte les principes de l'égalité des chances à leurs équipes de ressources humaines, mais aussi à embaucher chaque année des jeunes venus des quartiers. Cet engagement s'étend sur trois ans, et nous attendons naturellement que beaucoup d'autres entreprises le prennent : une seconde séance de signature aura lieu au début du printemps. Aujourd'hui, avec les 38 premières entreprises signataires, nous pouvons compter pour 2008 sur 10 900 emplois, 1 900 contrats de travail en alternance et 9 030 stages. Un bilan intermédiaire sera dressé en juin et nous mettrons au point un rendez-vous annuel.

Vous, entrepreneurs, aviez participé à la signature de la charte de la diversité, ou à l'opération « nos quartiers ont des talents » organisée par le Medef, ou à tant d'autres initiatives dont je salue les promoteurs au sein de cette assemblée. Et je salue Laurence Parisot qui soutient depuis des années ces démarches.

Naturellement, à l'heure où la fusion de l'ANPE et des Assedic est en cours, je ne peux que rappeler le rôle primordial des agences et des missions locales pour que les candidats issus des quartiers puissent être retenus sur la base de leurs compétences. Le Directeur général de l'ANPE vous présentera tout à l'heure, en lien avec le Secrétaire général du conseil national des missions locales, le type d'offre de service qui vous sera proposée.

Aux jeunes ici présents, à tous ceux qui parfois ont l'impression d'être les oubliés de l'économie, j'aimerais dire : l'État ne va pas prendre en charge votre destin. Mais il va vous donner une chance pour que vous puissiez le prendre en main. A vous tous, je vous souhaite beaucoup de courage.

Je crois que l'heure a sonné pour les quartiers de se réveiller, et pour le mot de « cité » de reprendre le sens si noble que lui donnaient les Grecs : un lieu de commerce, de discussions, d'amitié, bref d'humanité.

Je vous remercie, et je cède la parole à Fadela Amara

Contact

Cabinet de Christine LAGARDE : Jean-Marc PLANTADE – Elisa GHIGO 01 53 18 41 35

Presse :